

LA MINUSCA APPUIE L'ORGANISATION LA PREMIÈRE SESSION CRIMINELLE POST-CRISE



Photo Archives / Nektarios MARKOGIANNIS

SOMMAIRE

- **La MINUSCA appuie l'organisation la première session criminelle post-crise** ► page 01
- **En bref** ► page 02
- **Le Chef de la MINUSCA mobilise la sous-région autour de la sortie de crise en Rca** ► page 02
- **La MINUSCA commence le processus de dépollution du camp Béal à Bangui** ► page 03
- **La MINUSCA rapatrie des Casques bleus pour faute grave** ► page 03
- **DDRR : la MINUSCA et le gouvernement de transition expliquent le processus aux groupes armés** ► page 04
- **La Police de la MINUSCA impliquée dans la sécurisation des élections** ► page 04
- **Élections : le déploiement du matériel dans les régions a démarré** ► page 05
- **Le commissariat et la brigade fluviale du port de Bangui à nouveau fonctionnels** ► page 06
- **Colloque de la jeunesse centrafricaine : les volontaires des Nations Unies prêtent main forte** ► page 07

Dans le cadre de son mandat relatif à la lutte contre l'impunité et à la relance de la justice criminelle, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), à travers sa section des Affaires judiciaires et pénitentiaires, a apporté un appui multiforme à la Cour d'Appel de Bangui pour l'organisation d'une session criminelle, la première du genre depuis 2011.

Cet appui s'inscrit dans le cadre du «*Projet conjoint d'Appui à la lutte contre les Violations des droits de l'Homme et à la relance de la Justice en Centrafrique*», impliquant la MINUSCA, ONUFEMMES et le PNUD et financé par les Etats-Unis et le Danemark pour un montant de près de 15 millions de dollars américains.

D'un point de vue technique, la Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la Mission et le PNUD ont contribué à la mise en place d'un comité préparatoire de la session criminelle. Ce dernier a commencé à fonctionner depuis novembre 2014 sur la base d'une réunion hebdomadaire. Les décisions adoptées et exécutées ont permis de mettre en état une soixantaine de dossiers.

L'accompagnement de la MINUSCA a égale-

ment permis aux juridictions centrafricaines de faire face à des défis logistiques importants, aggravés par la crise sécuritaire de 2013. En effet, le Parquet général, la Cour d'appel et les cabinets d'instruction ont été dotés en équipements et consommables informatiques (ordinateurs imprimantes, onduleurs, encre noire, antivirus et clés USB, entre autres) pour un montant de 9.885,93 dollars américains. Ces structures ont aussi reçu des équipements de sonorisation: tableau de mixage, amplificateur, rouleau de câble micro, microphone sans fil, rouleau de câble baffle, fiches, baffle, multiprise multiprise pour la somme de 6.021,58 dollars américains.

Sur le plan sécuritaire, la Police de la MINUSCA prête main-forte à la Gendarmerie et la Police centrafricaines pour la sécurisation de la session qui a débuté depuis le 29 juin, et au cours de laquelle une soixantaine de dossiers sont examinés.

Ledit Projet prend également en charge le séjour à Bangui de 16 jurés pendant toute la session criminelle de juin qui s'est achevé le 17 juillet, ainsi qu'une matinée de sensibilisation des magistrats et des jurés sur leurs rôles respectifs. Le montant total alloué à ces activités est estimé à 14.472,65 dollars américains ●

EN BREF

■ **DU 1^{er} AU 08 JUILLET 2015, LA FORCE DE LA MINUSCA A EFFECTUÉ 4.511 PATROUILLES À BELOKO ET BABOUA (OUEST) ET KABO,** Batangafo et Kaga Bandoro (centre). Ces opérations ont permis l'arrestation de deux bandits en possession de 15 cartouches d'arme de type AK-47 et d'une grenade. Ils ont été remis à la gendarmerie de Bos-sangoa, le 08 juillet.

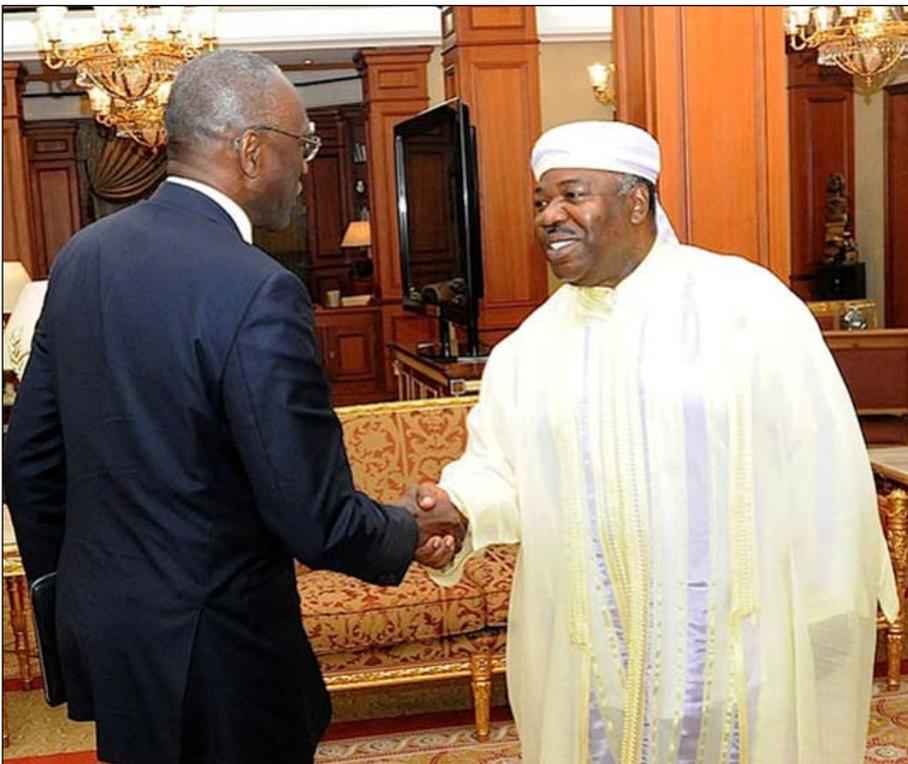
■ **CONFORMÉMENT À SON MANDAT DE RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT,** la MINUSCA accompagne le déploiement, à leurs postes d'affectation, des sous-préfets. Dans ce cadre, 52 sous-Préfets (sur un total de 71) ont déjà été déployés grâce au soutien logistique et financier de

la MINUSCA. Vingt-un autres feront bientôt l'objet d'un autre déploiement.

■ **AFIN D'INTENSIFIER SON SOUTIEN À L'ÉTAT CENTRAFRICAIN DANS LE PROCESSUS DE L'EXTENSION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT,** la MINUSCA a procédé à l'installation de deux équipes dans les localités de Bouar et de Bria. Trois officiers pénitentiaires ont été déployés dans chacun de ces bureaux le 6 juillet 2015. En coordination avec les autres unités déjà sur place, ils serviront d'interface entre la MINUSCA et le Ministère de la Justice au niveau local pour ce qui concerne les questions pénitentiaires et judiciaires.

■ **DU 2 AU 3 JUILLET 2015 LA MINUSCA** a organisé une séance de formation de deux jours au profit des personnels du deuxième Bataillon d'Infanterie Territoriale (BIT2) des Forces armées centrafricaine (FACA) basée au Camp Kassaï, en vue de répondre aux besoins de renforcement des capacités techniques et professionnels des personnels en charge de la sécurité et de la gestion des prisons. Le BIT2 est désormais responsable de la sécurité de la Maison d'arrêt de Ngaragba. Ces séances de formation se poursuivront jusqu'en octobre 2015 •

LE CHEF DE LA MINUSCA MOBILISE LA SOUS-RÉGION AUTOUR DE LA SORTIE DE CRISE EN RCA



UN Photo / Archives

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Centrafrique, le Général Babacar Gaye, a entrepris une tournée dans la sous-région en vue de mobiliser davantage de soutiens des pays d'Afrique centrale en

faveur de la sortie de crise en République centrafricaine.

Ainsi, du 30 juin au 1^{er} juillet, le Chef de la MINUSCA, s'est rendu à Brazzaville (Congo), puis à Ndjamena (Tchad) le 10 juillet, avant de terminer sa mission à Libreville (Gabon)

le 13 juillet. Lors de ses entretiens avec les autorités de ces pays, le Général Gaye a fait le point sur les défis et les perspectives du processus de paix en Centrafrique. Il a particulièrement mis l'accent sur le démarrage du processus électoral avec le lancement de l'enregistrement des électeurs à Bangui.

Après le Forum de Bangui, les élections constituent une étape importante du processus de sortie de crise. Conformément au mandat que lui a assigné le Conseil de Sécurité de l'ONU, la MINUSCA appuie le processus électoral en RCA. Cet appui consiste à «*définir, coordonner et fournir l'assistance technique, logistique et en matière de sécurité nécessaire pour le processus électoral et procéder à tous les préparatifs utiles, en appui aux autorités de transition et en collaborant d'urgence avec l'Autorité nationale des élections, en vue de la tenue, conformément à la Charte nationale de la transition, avec toute la célérité voulue et dans les meilleurs délais, des élections présidentielle et législatives libres, justes, transparentes et ouvertes à tous* » •

LA MINUSCA COMMENCE LE PROCESSUS DE DÉPOLLUTION DU CAMP BÉAL À BANGUI



UN Photos/Dany Balepe

Conformément à l'article 4 de l'Accord sur les principes de DDRR entre le Gouvernement de Transition et les groupes armés signé le 10 mai 2015, en marge du Forum de Bangui, la MINUSCA a

amorcé, depuis le 4 juillet, la dépollution du Camp Beal à Bangui.

L'accord prévoit, outre le camp Béal, la dépollution du Bataillon de Soutien et des Services (BSS) et du Régiment de Défense opérationnelle

du Territoire (RDOT) à Bangui en attendant la mise en œuvre de la stratégie nationale de DDRR. En prélude à cette opération, avec le soutien de la MINUSCA, les ex-combattants qui occupaient le camp Béal ont été relogés au Camp BSS.

La dépollution est effectuée par l'ONG Halo Trust sous la coordination du Service de lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS). Elle est sécurisée par la Force de la MINUSCA. A la fin de l'opération, environ 6 tonnes de munitions et d'explosifs auront été transférées.

Il convient de rappeler que le 28 mai 2015, le Gouvernement de Transition et les représentants des groupes armés dans les camps Béal, BSS et RDOT avaient signé un protocole d'accord portant création de conditions propices au DDRR, dans le but de rendre le camp Béal plus sûr et opérationnel en retirant de sa poudrière les munitions et les explosifs. En effet, l'état de vétusté de la poudrière, située dans les caves du camp, constituait un danger non seulement pour la population du camp mais aussi pour celle de la ville de Bangui •

LA MINUSCA RAPATRIE DES CASQUES BLEUS POUR FAUTE GRAVE



Vingt Casques bleus des Nations Unies servant en République centrafricaine ont été rapatriés, le 9 juillet, à la suite d'une enquête sur l'incident survenu le 10 juin et au cours duquel quatre personnes avaient visiblement été victimes d'un usage excessif de la force. Des sévices corporels avaient probablement entraîné la mort de deux

d'entre eux et l'hospitalisation d'une des victimes.

Le Chef de la MINUSCA, Babacar Gaye, rappelle-t-on, avait déploré ces décès et les blessures infligées à ces personnes. Il avait souligné que ces actes pourraient constituer des violations graves des droits humains dont les auteurs devraient être poursuivis •

DDRR : LA MINUSCA ET LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION EXPLIQUENT LE PROCESSUS AUX GROUPES ARMÉS

UN Photo / Nektarios MARKOGIANINIS



En vue de la tenue d'élections apaisées, une délégation de la MINUSCA conduite par le Commandant de la Force, le Général Martin Chomu Tumenta, et le chargé de mission au Haut-commissariat en charge du DDR/RSS dans le Gouvernement de Transition,

Jean-Pierre Bétindji, ont entrepris des missions de sensibilisation à la phase préparatoire du processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (pré-DDRR) à Bambari, Kaga Bandoro, Ndélé et Bria.

Ces rencontres avaient pour objec-

tif de sensibiliser les groupes politico-militaires et les communautés locales sur l'identification, l'enregistrement, le désarmement et la prise en charge des membres des groupes armés signataires de l'Accord sur les principes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) signé à Bangui le 10 mai 2015 en marge du Forum de Bangui.

Lors de ces missions, les représentants des groupes armés ont exprimé leur satisfaction pour le processus envisagé. Ils se sont engagés devant les autorités nationales ainsi que devant les responsables de la MINUSCA à contribuer à créer un climat sécurisé pour garantir le déroulement pacifique des élections ●

LA POLICE DE LA MINUSCA IMPLIQUÉE DANS LA SÉCURISATION DES ÉLECTIONS

UN Photo / Nektarios MARKOGIANINIS



La sécurisation du processus électoral a été au cœur du point de presse de la MINUSCA animé, le 8 juillet, par le Commissaire de la Police de la Mission, Luis Carrilho. La tenue d'élections apaisées, libres, honnêtes, transparentes et ouvertes à toutes et à tous est un défi majeur à relever, a indiqué Luis Carrilho avant d'annoncer que la

Police de la MINUSCA a mis en place un plan de sécurisation du processus électoral conjoint et coordonné avec toutes les parties prenantes couvrant toutes les phases des scrutins à venir.

A en croire le Commissaire Carrilho, d'ores et déjà, 48 policiers et gendarmes ont reçu la formation des formateurs sur la sécurisation des élections et les sites d'enregistrement sont sécurisés, a-t-il ajouté.

La Police assure également la sécurisation du matériel électoral. Bien entendu, les bureaux de votes seront sécurisés le jour des élections pour assurer le bon déroulement du processus électoral, a-t-il précisé.

Dans le même registre, Luis Carrilho s'est réjoui de l'amélioration de la si-

tuation sécuritaire à Bangui caractérisée par la reprise des activités économiques, la conclusion heureuse de l'année scolaire et la tenue des examens de fin d'année. « *L'un des défis majeurs à Bangui était la lutte contre la grande criminalité, notamment les meurtres et vols à main armée de véhicules* » a-t-il indiqué. Depuis le début de l'année 2015, cette tendance a été considérablement infléchie. Cette accalmie va de pair avec l'évolution positive de la situation socio-politique après les consultations populaires à la base, puis le Forum de Bangui et enfin le démarrage du processus électoral. Au cours des six derniers mois, a-t-il relevé, sur 365 infractions, 171 ont été élucidées soit pratiquement la moitié des cas enregistrés.

Le Commissaire Carrilho a, à ce sujet, lancé un appel aux populations à collaborer davantage avec la Police en fournissant davantage d'information sur les auteurs de crime afin que justice soit faite ●

ÉLECTIONS : LE DÉPLOIEMENT DU MATÉRIEL DANS LES RÉGIONS A DÉMARRÉ

Le déploiement du matériel électoral démarré à Bangui depuis le 10 juin se poursuit dans les préfectures de l'intérieur du pays. Supervisées par les coordinateurs des bureaux électoraux

régionaux de la MINUSCA, accompagnés des représentants des Autorités Sous-préfectorales des Elections (ASPE), ces opérations sont sécurisées par la Force et la composante Police de la Mission, dé-

ployées sur l'ensemble du territoire.

Le matériel est composé de formulaires d'enregistrement des électeurs, caméras, fournitures de bureaux, entre autres •

UN Photo / Claude-Bernard MUTOMBO



▲ Région de la Ouaka

UN Photo / Claude-Bernard MUTOMBO



▲ Région de la Lobaye

UN Photo / Claude-Bernard MUTOMBO



▲ Région de la Mambéré-Kadei

UN Photo / Claude-Bernard MUTOMBO



▲ Région de la Kemo

LE COMMISSARIAT ET LA BRIGADE FLUVIALE DU PORT DE BANGUI À NOUVEAU FONCTIONNELS

Le 9 juillet a vu l'inauguration, à Bangui, des bâtiments réhabilités du Commissariat et de la Brigade fluviale du port par la MINUSCA, notamment dans le cadre des Projets à Impact Rapide (QIPs). C'était au cours d'une cérémonie organisée dans les locaux de ladite Brigade.

De par leur vocation, en effet, la Police et la Brigade fluviale veillent principalement sur tous les mouvements migratoires autour et sur le fleuve Oubangui, vers ou en provenance de la République Démocratique

du Congo (RDC) voisine. Des déplacements souvent synonymes de banditisme ou de commerce frauduleux.

Malheureusement, la vétusté des bâtiments les abritant et l'insuffisance de moyens matériels avaient un impact direct sur les conditions de travail de la Police et la Gendarmerie. Une des conséquences de la crise que traverse le pays. Le présent projet a donc pour objectif de renforcer leurs capacités opérationnelles.

Financés par la MINUSCA à hauteur de 24.623.698 FCFA et mis en œuvre par l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC), qui en est aussi l'initiatrice, les travaux ont consisté en la réfection et l'aménagement des bureaux de Brigade fluviale et du Commissariat spécial du port fluvial, et la fourniture de divers équipements (trois ordinateurs de bureau, trois imprimantes, trois onduleurs, 11 placards, 20 chaises rembourrées et deux tables). Les travaux ont démarré le 8 avril 2015 et ont pris fin le 9 juillet (3 mois) ●

UN Photo / Oana Andreea



UN Photo / Oana Andreea



UN Photo / Oana Andreea



UN Photo / Oana Andreea



COLLOQUE DE LA JEUNESSE CENTRAFRICAINE : LES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES PRÊTENT MAIN FORTE

L Environ 300 participants issus des associations de jeunes Centrafricains ont pris part, du 2 au 4 juillet à Bangui, au colloque national de la jeunesse organisé avec l'appui du Programme des Volontaires des Nations Unies (UNV) en République centrafricaine.

Plusieurs thèmes ont été abordés, allant du processus DDRR aux élections, en passant par la justice transitionnelle, le pacte républicain et le

forum de réconciliation nationale. La situation du patrimoine culturel, le panafricanisme et la non-violence ont également fait l'objet de réflexion et de débats animés par la vice-présidente du Conseil National de Transition, la ministre de la Défense, le directeur général de la Réconciliation, les chefs traditionnels et les experts nationaux et internationaux, entre autres.

Outre les conférences et débats, les

jeunes de Centrafrique ont eu l'occasion de s'exprimer lors d'ateliers thématiques. Ils se sont engagés à des actions concrètes pour ramener la paix dans le pays tout en formulant des recommandations que les autorités présentes, en l'occurrence le ministre de la Jeunesse Arnel Ningatoloum Sayo, se sont chargées de transmettre au Gouvernement •

HAUTE KOTTO : LA MINUSCA RÉHABILITE PLUSIEURS INFRASTRUCTURES PUBLIQUES À BRIA



La MINUSCA a inauguré, le 15 juillet à Bria (600 km de Bangui), les locaux réhabilités de la Préfecture de la Haute Kotto ainsi que sa direction des Affaires sociales, le commissariat de Police, la Brigade de la Gendarmerie, une prison provisoire et la Direction régionale des impôts. Ces réalisations qui s'inscrivent dans le cadre des projets à impact rapide de la Mission, permettront de lutter davantage contre l'impunité et de rendre la justice. Les services administratifs, quant à

eux, pourront de nouveau fonctionner à plein régime, favorisant ainsi le retour des fonctionnaires à leurs postes.

« Dans un passé récent, des éléments de groupes armés avaient érigé une administration parallèle ici à Bria en occupant les bâtiments publics, empêchant la présence des autorités administratives et commettant des exactions à l'endroit des populations » a rappelé le Chef du Bureau de la MINUSCA à Bria, Oumar Ba.

Ces réhabilitations constituent un symbole parlant des efforts de la MINUSCA dans la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire Centrafricain, surtout dans la perspective des prochaines échéances électorales.

Pour mémoire, les services administratifs sont revenus dans le giron de l'Etat centrafricain à la faveur d'une opération militaire conjointement menée par la MINUSCA et la Force française SANGARIS, le 10 février 2015 •

LA MINUSCA SE PRÉOCUPE DE LA PERSISTANCE D'ACCUSATIONS DE SORCELLERIE DANS PLUSIEURS RÉGIONS

UN Photo / Catherine TUERINA



Des femmes âgées et des enfants continuent de faire l'objet de sévices divers suite à des accusations de sorcellerie, dans certaines régions de la République centrafricaine. Il s'agit notamment de la Haute Kotto (Nord-est), l'Ombella Mpoko (Sud), la Nana Grebizi et la Ouaka (Centre).

Par le biais de sa Division des Droits de l'Homme (DDH), la MINUSCA exprime sa vive préoccupation devant ces atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique des personnes. Elle dénonce, par ailleurs, les actes d'intimidation, les séquestrations et autres enlèvements par les groupes armés dans certaines zones du pays.

La Mission continue également de suivre avec attention le déroulement des procès à la Session des Assises du Tribunal de Grande Instance de Bangui. L'objectif étant de s'assurer que les procès en cours respectent la règle de droit et les garanties du droit fondamental à un procès équitable ●

Suivez les activités de la MINUSCA sur :



MINUSCA *en* ACTION

Production
UNITÉ - PUBLICATION ET MULTIMÉDIA
BUREAU DE LA COMMUNICATION ET DE
L'INFORMATION PUBLIQUE DE LA MINUSCA

BUREAU DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION PUBLIQUE DE LA MINUSCA

<https://www.minusca.unmissions.org>

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

https://twitter.com/UN_CAR

